



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 50736

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le rapport d'information n° 1295 relatif aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, enregistré en décembre 2008. Ce rapport préconise un renforcement de l'éducation à l'égalité en mettant en place un véritable processus continu d'actions pédagogiques en faveur de l'égalité, dès le début de la scolarité, jusqu'à l'enseignement supérieur : en faisant apparaître explicitement l'égalité fille-garçon dans le socle commun de connaissances et de compétences ; en prenant en compte la place des femmes dans l'histoire et la problématique de l'égalité entre les hommes et les femmes dans les programmes, en particulier dans les programmes de la nouvelle seconde qui vont être élaborés ; et enfin en éliminant les stéréotypes des manuels scolaires qui vont être publiés à la suite des nouveaux programmes du primaire et du collège, conformément aux recommandations de la HALDE en réaffirmant cet objectif auprès des éditeurs. Il lui demande de bien vouloir lui donner son avis sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50736

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juin 2009, page 5246

Question retirée le : 28 juillet 2009 (Fin de mandat)